



Pétition n°2– Version FALC

Une pétition est un texte écrit pour demander quelque chose sur un sujet.

Titre : aider les personnes en situation de handicap à participer aux partis politiques

Contexte

Les personnes en situation de handicap participent peu aux partis politiques.

Elles rencontrent beaucoup de difficultés.

Les lieux de réunion ne sont pas toujours accessibles pour tous.

Les explications sont parfois difficiles à comprendre.

La langue des signes manque souvent.

Les personnes ne reçoivent pas les aides dont elles ont besoin.

Ces difficultés créent un sentiment d'exclusion.

Ces difficultés limitent la participation politique.

Ces difficultés empêchent les personnes en situation de handicap de défendre leurs idées.

Nos demandes

La participation des personnes en situation de handicap est importante.

L'ONU est une organisation avec beaucoup de pays.

Les pays travaillent ensemble dans cette organisation.

Une convention est un texte avec des règles.

Les pays peuvent signer ce texte.

Quand un pays signe, il promet de respecter ces règles.

L'ONU a écrit une convention

pour protéger les droits des personnes en situation de handicap.

La Suisse a signé ce texte.

La Convention de l'ONU dit que toutes les personnes ont les mêmes droits politiques.

Les recherches montrent

que les difficultés viennent surtout de l'organisation.

Les difficultés ne viennent pas des personnes.

L'accessibilité aide toutes les personnes.

L'accessibilité renforce la démocratie.

En 2022, le canton du Valais a changé sa loi, la LDIPH.

La LDIPH est la loi sur les droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Cette loi parle de :

- **égalité** → être traité de la même manière
- **inclusion** → pouvoir participer à la vie de la société
- **non-discrimination** → être juste pour toutes les personnes
- **accessibilité** → facile à utiliser pour tout le monde
- **participation** → pouvoir participer aux décisions

D'autres cantons font déjà cela, comme Genève.

Nous sommes des personnes en situation de handicap.

Nous habitons en Valais.

Nous demandons **5** choses.

1. Accessibilité des lieux et des contenus

Les lieux de réunion doivent être accessibles.

Les documents doivent être faciles à lire.

Les documents doivent être disponibles dans plusieurs formats :

- papier
- numérique
- audio
- vidéo
- autre

Les documents sur ordinateur ou en ligne doivent fonctionner avec les outils d'assistance.
Des interprètes ou des sous-titres doivent être disponibles si besoin.
La langue des signes doit être proposée si besoin.

2. Participation dans le parti

Chaque personne doit pouvoir participer à la vie du parti.

Les partis doivent mettre en place des aides pour :

- les réunions
- les groupes de travail
- les campagnes

3. Représentation

Les personnes en situation de handicap doivent être présentes dans les groupes qui dirigent le parti.

Elles doivent pouvoir jouer un rôle important dans le parti.

Le parti doit aider les personnes en situation de handicap à être candidat sur des listes.

Un candidat est une personne qui veut être choisie par les gens pour un rôle politique.

4. Compréhension et apprentissage

Les membres du parti doivent comprendre la vie des personnes en situation de handicap.

Les partis doivent organiser des formations.

Ces formations doivent parler :

- d'accessibilité
- de participation politique

5. Espaces de dialogue

Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir exprimer leurs idées.

Elles doivent pouvoir parler des choses qu'elles trouvent importantes en politique.

Les partis doivent créer des lieux pour parler.

Conclusion

Nous signons cette pétition.

Nous demandons :

- au Grand Conseil du Valais
- au Gouvernement valaisan
- aux partis politiques

d'agir.

Nous voulons :

- l'accessibilité dans les partis politiques
- la participation de toutes les personnes
- une représentation juste des formations
- des lieux et des moments pour parler.